



N° 20 · Avril 2004

LA PRISE EN CHARGE MÉDICO-SOCIALE DES ADULTES HANDICAPÉS EN PAYS DE LA LOIRE

Fin 2001, plus de 5400 adultes handicapés ont été accueillis dans des établissements sociaux et médico-sociaux en Pays de la Loire. Plus des deux tiers d'entre eux présentent une déficience intellectuelle et 16% une déficience du psychisme. Le type d'établissement ainsi que l'activité de ces adultes dépend largement de la lourdeur du handicap. Alors que, en maison d'accueil spécialisée et en foyer d'accueil médicalisé, la grande majorité des pensionnaires est dans l'impossibilité totale d'exercer une activité, près de 7300 adultes ont été accueillis en centre d'aide par le travail ou en atelier protégé. En 2001, 287 adultes ont quitté leur structure d'accueil, soit un taux de renouvellement d'environ 3%.

Au cours des neuf dernières années, la hausse du nombre de places pour adultes handicapés en Pays de la Loire oscille entre 30 et 40% pour la plupart des établissements spécialisés (maisons d'accueil spécialisées, foyers occupationnels, foyers

d'hébergement ou d'accueil médicalisé) ; dans les établissements de travail protégé, le nombre de places a augmenté également de 30% en CAT, tandis que celui en ateliers protégés a presque été multiplié par trois (+ 266%).

Places financées par catégorie d'établissement	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Foyer d'hébergement	440	430	405	339	245	1 859
Maison d'accueil spécialisée (M.A.S.)	358	169	134	173	42	876
Foyer occupationnel	733	501	251	520	682	2 687
Foyer d'accueil médicalisé	332	63	38	25	85	543
Centre d'aide par le travail (C.A.T.)	1 726	1 143	701	899	980	5 449
Atelier protégé (1)	782	911	196	553	127	2 569
Etablissements et services de réinsertion professionnelle	160			188		348
Etablissement expérimental	12	69				81

Source : STATISS 2004 – DRASS Places financées au 01.01.2003

(1) effectifs des adultes handicapés en CDI et CDD

Les taux d'équipement régionaux (nombre de places d'adultes handicapés pour 1000 adultes de 20 à 59 ans) ont également progressé au cours des dernières années. Ils sont plus élevés qu'en France métropolitaine ; en particulier, la région se situe en

2002 au premier rang des régions françaises en termes de taux d'équipement en ateliers protégés. Cette situation régionale favorable masque des écarts sensibles entre les départements.

Taux d'équipement	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France (au 01.01.2002)
En maison d'accueil spécialisée	0,56	0,43	0,90	0,62	0,15	0,50	0,45
En foyer occupationnel et foyer d'accueil médicalisé	1,68	1,43	1,95	1,95	2,67	1,85	1,36
En centre d'aide par le travail	2,72	2,90	4,72	3,22	3,41	3,12	2,95
En atelier protégé	1,23	2,31	1,32	1,98	0,44	1,47	0,51

Source : STATISS 2004 – DRASS – Taux d'équipement au 01.01.2003 (places pour 1000 adultes de 20 à 59 ans)

L'internat reste le mode de prise en charge quasi-exclusif en MAS et en foyer d'accueil médicalisé (FAM)

Dans les foyers d'accueil médicalisé et les maisons d'accueil spécialisées, qui accueillent des personnes lourdement handicapées, le mode de prise en charge est en quasi-totalité l'internat (respectivement 99% et 98%).

Dans les foyers occupationnels, la proportion de places en internat est de 71%, tandis que 14% des places relèvent de

l'accueil de jour et 7% de semi-internat. Les foyers d'hébergement ont un mode de fonctionnement différent : ils accueillent la nuit en structure regroupée (76%) mais aussi en structure éclatée se rapprochant plus d'un mode de vie en milieu ordinaire (13%), principalement des personnes travaillant en CAT la journée.

Plus de 1000 adultes ont au moins 50 ans, soit près d'un adulte sur cinq

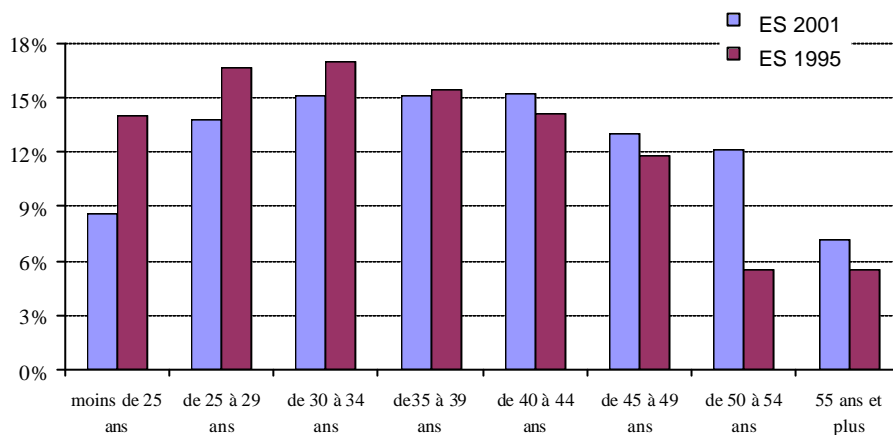
La répartition par âge des adultes présents fin 2001 dans les structures spécialisées varie selon le type d'établissement :

Type d'établissement	Moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus	Ensemble
Foyer d'hébergement	423	565	493	215	13	1 709
Maison d'accueil spécialisée	206	273	202	88	22	791
Foyer occupationnel	487	629	667	579	46	2 408
Foyer d'accueil médicalisé	91	158	163	71	11	494
Ensemble	1 207	1 625	1 525	953	92	5 402

Source : enquête ES - adultes présents au 31 décembre 2001 dont l'âge a été renseigné

En 2002, tous établissements confondus, la proportion d'adultes de 50 ans et plus est de 19% (26% en foyer occupationnel). A la précédente enquête, en 1995, cette proportion était de 11%. L'âge moyen des adultes présents est de 39 ans, similaire à celui observé au niveau national (38 ans). Les foyers occupationnels comptent une population légèrement plus âgée (41 ans, contre 37 ans en MAS et foyer d'hébergement). L'âge moyen de la population accueillie a augmenté, selon la structure, de deux à trois ans par rapport à l'enquête précédente.

Un vieillissement de la population



La répartition hommes/femmes diffère peu selon le type d'établissement, et la proportion d'hommes est toujours plus élevée que celle des femmes : on compte globalement 57% d'hommes, soit 13 hommes pour 10 femmes.

8% des adultes pris en charge ne sont pas originaires de la région

Le département d'origine des adultes handicapés a été renseigné pour plus de 98% d'entre eux ; la proportion d'adultes originaires de régions autre que les Pays de la

Loire oscille entre 7 et 8%. Au total, 407 adultes hébergés sont originaires d'autres régions, dont près de la moitié d'Ile-de-France ou de Bretagne.

Type d'établissement	Pays de la Loire	originaires d'autres régions	Bretagne	Ile-de-France	Poitou-Charentes	Autres régions
Foyer d'hébergement	1 557	8,0 %	43	26	12	54
Maison d'accueil spécialisée	720	7,6 %	16	11	8	24
Foyer occupationnel	2 224	7,4 %	20	59	27	71
Foyer d'accueil médicalisé	415	8,0 %	4	13	4	15

Source : enquête ES - adultes présents au 31 décembre 2001 – Seuls sont retenus ceux pour lesquels le département d'origine a été renseigné

Lecture : 43 adultes originaires de Bretagne et 26 d'Ile-de-France sont accueillis dans des foyers d'hébergement de la région des Pays de la Loire

587 adultes handicapés sont accueillis dans des structures non ligériennes

Inversement, 587 adultes originaires des Pays de la Loire sont hébergés en dehors de la région, principalement dans les régions limitrophes : Bretagne (142 adultes), Poitou-Charentes (92 adultes), Basse-Normandie (82 adultes) et Centre (72 adultes).

Type d'établissement	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Foyer d'hébergement	65	56	18	66	26	231
Maison d'accueil spécialisée	23	9	15	18	11	76
Foyer occupationnel	59	34	25	61	23	202
Foyer d'accueil médicalisé	17	17	16	23	5	78

Source : enquête ES - adultes présents au 31 décembre 2001

Lecture : 65 adultes originaires de Loire-Atlantique et 66 de Sarthe sont accueillis dans des foyers d'hébergement situés en dehors de la région

Un mode de prise en charge qui dépend de la lourdeur du handicap

La déficience principale a été renseignée pour 94% des adultes présents dans les structures. 69% des adultes handicapés souffrent de déficiences intellectuelles, 16% de déficiences du psychisme, 6% de déficiences motrices et 6% de polyhandicap, associant une déficience mentale grave à une déficience motrice importante.

Le type d'établissement fréquenté varie en fonction de la déficience principale dont souffre la personne handicapée. Quatre personnes sur cinq atteintes de polyhandicap sont accueillies en maisons d'accueil spécialisées. Ces établissements ont vocation à accueillir des personnes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance et des soins constants (en particulier de nursing : lever, coucher, déplacements, repas, toilette ...).

Les foyers occupationnels sont chargés de l'accueil des adultes qui disposent d'une autonomie suffisante pour accomplir les actes de la vie courante. Fin 2001, la population des foyers occupationnels souffre de retard

mental moyen (38%), profond (24%), léger (10%) ou de déficiences du psychisme en relation avec des troubles psychiatriques graves (10%).

Les foyers d'accueil médicalisé (anciennement foyers à double tarification) sont des unités pour adultes lourdement handicapés, inaptes à toute activité professionnelle, et qui ont besoin de l'assistance au moins partielle d'une tierce personne. Les adultes de ces établissements souffrent principalement de retard mental profond (35%) ou léger (16%), de déficiences du psychisme en relation avec des troubles psychiatriques graves (20%) ou de polyhandicap (10%).

Enfin, les foyers d'hébergement pour adultes handicapés accueillent en fin de journée et en fin de semaine les adultes handicapés travaillant principalement en établissement de travail protégé. Ces personnes sont de fait moins lourdement handicapées : 45% d'entre elles souffrent de retard mental moyen et 27% de retard mental léger.

L'activité et l'emploi : du travail en CAT à l'impossibilité totale d'exercer une activité

Le type d'établissement fréquenté par une personne handicapée dépend largement du type d'activité que la personne exerce. En foyer d'hébergement, 86% des personnes accueillies travaillent dans un Centre d'Aide par le Travail. Les foyers d'hébergement remplissent donc bien leur finalité première, à savoir fournir un hébergement aux travailleurs handicapés. En foyer occupationnel, 83% des personnes exercent une activité occupationnelle et 9% travaillent en CAT à temps partiel. En revanche, en maison d'accueil spécialisée et en foyer d'accueil médicalisé, la lourdeur des handicaps fait que la grande majorité des pensionnaires (respectivement 77% et 89%) est dans l'impossibilité totale d'exercer une activité.

Contrairement à ce qu'on observe au niveau national, la répartition par âge des populations accueillies en CAT et en ateliers protégés fait apparaître une légère sur-représentation des classes plus jeunes en ateliers protégés : l'âge moyen y est de 33,7 ans, contre 35,6 ans en CAT. Les deux types d'établissements accueillent plus d'hommes que de femmes, différence légèrement plus marquée en

atelier protégé (63% d'hommes, contre 58% en CAT). La plupart des adultes accueillis en établissements de travail protégé souffrent de déficiences intellectuelles (86% en atelier protégé et 79% en CAT). Les déficiences du psychisme sont également présentes (12% de la population en CAT et 5% en atelier protégé).

Alors qu'en atelier protégé les trois quarts des travailleurs ont leur propre logement, ce type d'hébergement concerne moins de 30% des travailleurs en CAT. Seuls 4% des travailleurs en atelier protégé recourent aux services d'un foyer d'hébergement ; ils sont 29% pour les personnes employées en CAT.

Enfin, quatre établissements et services de réinsertion professionnelle sont situés en Loire-Atlantique et Sarthe. Ils sont dotés de moyens techniques d'apprentissage et de formation générale destinés à assurer une réadaptation, une rééducation ou une formation aux travailleurs handicapés en vue de l'exercice d'une profession ; ils accueillent une population essentiellement masculine (à 72%) souffrant de déficiences motrices pour la moitié d'entre eux.

Type d'établissement	Pays de la Loire	originaires d'autres régions	Bretagne	Ile-de-France	Poitou-Charentes	Autres régions
Centre d'aide par le travail (C.A.T.)	4 723	8,2%	102	107	57	157
Atelier protégé	1 487	12,5%	14	43	18	138
Etab. de réinsertion professionnelle	132	48,2%	33	7	7	76

Source : enquête ES - adultes présents au 31 décembre 2001 - Seuls sont retenus ceux pour lesquels le département d'origine a été renseigné

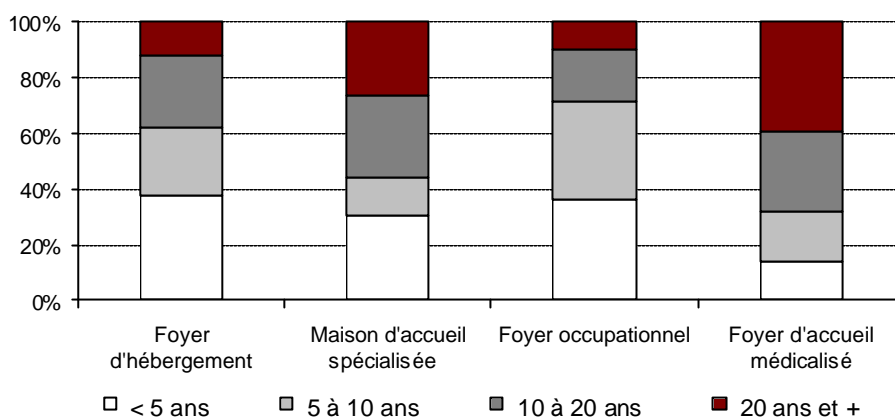
Lecture : 102 adultes originaires de Bretagne et 107 d'Ile-de-France sont accueillis dans des CAT de la région des Pays de la Loire

Le département d'origine des adultes handicapés accueillis en établissements de travail protégé et de réinsertion professionnelle a été renseigné pour plus de 94% d'entre eux. Au total, 759 travailleurs handicapés sont originaires d'autres régions, en particulier d'Ile-de-France ou de Bretagne (40%).

Inversement, 584 adultes handicapés ligériens ont une activité dans des CAT ou ateliers protégés situés en dehors de la région, notamment en Bretagne (159 adultes), Centre (96 adultes), Basse-Normandie (87 adultes) et Poitou-Charentes (77 adultes).

287 adultes ont quitté leur structure d'accueil spécialisé au cours de l'année 2001

Les établissements offrent aux adultes handicapés une solution de prise en charge médico-sociale de long terme : les temps moyens de présence sont de 8 ans pour les foyers occupationnels, 9 ans pour les foyers d'hébergement, 13 ans en MAS et 17 ans en foyer d'accueil médicalisé ; dans ces dernières structures, 39% d'adultes sont présents depuis au moins 20 ans.



287 adultes ont quitté leur structure d'hébergement en 2001, après y être restés en moyenne 10 ans (8 ans en foyer d'hébergement, 10 ans en foyer occupationnel ou foyer d'accueil médicalisé et 17 ans en MAS). A leur sortie, 187 d'entre eux ont pu être accueillis dans d'autres structures (logement personnel, établissement de santé, pour personnes âgées ...). Le taux de renouvellement dans les structures d'hébergement est ainsi d'environ 3%. Ce taux est d'autant plus faible que, à cette même enquête (cf. encadré ci-dessous), 450 enfants étaient en attente d'un placement en établissement pour adultes handicapés et maintenus en établissement pour enfants handicapés au titre de l'amendement Creton.

1012 adultes sont sortis de structures de travail protégé en 2001, dont plus de la moitié de centres de rééducation professionnelle, où ils sont restés 7 mois en moyenne. 303 adultes sont sortis d'atelier protégé (après 2,5 ans de présence en moyenne), et 195 adultes sont sortis de CAT (après 9 ans de présence en moyenne).

L'activité à la sortie de ces travailleurs handicapés est très diverse ; elle n'a pas été renseignée pour plus de 40% des sortants. Trois catégories rassemblent la moitié des répondants : demandeur d'emploi en milieu ordinaire (21%), emploi relevant de la loi de 1987 sur l'emploi des personnes handicapées (17%), formation ou stage (16%).

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) a été lancée pour la première fois en 1982. Reconduite en 1983, elle est devenue ensuite bisannuelle jusqu'en 1997. Réalisée à nouveau au 31 décembre 2001, ce sont ces résultats qui sont présentés dans cette étude. Cette enquête exhaustive est effectuée par voie postale auprès de l'ensemble des établissements et services sociaux chargés du suivi des enfants et adultes handicapés ou en difficulté. En ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, elle fournit :

- un inventaire des établissements d'hébergement et de travail protégé (activité, localisation ...)
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services
- une description des adultes accueillis: sexe, âge, déficiences principale et associées, incapacités, mode d'hébergement et activité

91% des établissements régionaux interrogés ont répondu ; ce taux de réponse est de 88% en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire et 95% dans les autres départements. Le taux d'exhaustivité de la clientèle régionale présente est ainsi estimé à 89%.

A lire également :

« La prise en charge des enfants et adolescents handicapés en Pays de la Loire, en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire, en Mayenne, en Sarthe », Echo des Stats, octobre à décembre 2003, DRASS

A paraître :

- « La prise en charge des adultes handicapés en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire, en Mayenne, en Sarthe, en Vendée »
- « Le personnel dans les structures pour enfants et adultes handicapés en Pays de la Loire »

Informations

DRASS PAYS DE LA LOIRE - Service Statistique - Olivier JEAN - 02 40 12 85 68

Avec la collaboration de Valérie GUENOT (Service des Politiques Médico-Sociales et du Développement Social)

MAN - 6 rue René Viviani - BP 86218 - 44262 NANTES Cedex 2

Internet : <http://pays-de-la-loire.sante.gouv.fr>